

Délibérations du Conseil Municipal

Le 13 décembre 2022 – 20h00

L'an deux mil vingt-deux, le treize décembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Assérac dûment convoqué le 6 décembre 2022 s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil municipal en Mairie, 44 410 ASSERAC, sous la présidence de Monsieur Joseph DAVID, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de votants : 17

Présents : DAVID Joseph, SIMON Pierre, LEVESQUE Christine, PERRAIS René, LE CARFF Patrick, LEHEUDE Béatrice, GUERANGER Patrice, BILLON Annie-Laure, THOBIE Cyntia, HALGAND Sébastien, GAZEAU Mariamne, BERTHO Olivier, LE FUR Alain, COQUENE Laura, BOUDRO SANDRINE, HUAUME Marianne

Absents : LE ROUX Stéphanie donne pouvoir à HALGAND Sébastien, CRUSSON Emma, LOGODIN DOMINIQUE

Secrétaire de séance : Patrice GUERANGER

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h10

Procès-verbal du Conseil Municipal du 25 octobre 2022

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 25 octobre 2022 n'appelle pas d'observation. Il est approuvé à l'unanimité des présents.

1. Affaires générales : Détermination du nombre de postes d'adjoint

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide la création d'un cinquième poste d'adjoint.**
- Dit que ce poste d'adjoint prendra la position de quatrième adjoint pour respecter la parité et l'alternance au sein des adjoints.**
- Dit que par conséquence M. Patrick LE CARFF occupera le poste de cinquième adjoint.**

Voix pour : 17 Abstention : 0 Voix contre : 0

2. Affaires générales : élection de l'adjoint

Rapporteur : Monsieur le Maire

Après vote et Dépouillement :

Mme Marianne HUAUME est élue quatrième adjointe conformément au Procès-verbal ci-annexé.

3. Affaires générales : indemnités de fonctions de Monsieur le Maire

Rapporteur : Monsieur le Maire

Considérant que Monsieur le Maire propose de maintenir le même taux d'indemnités de fonctions que celui fixé par délibérations en date du 23 juin 2020 et 1^{er} mars 2022

Le Conseil municipal, à la majorité, décide de maintenir le montant des indemnités de Monsieur le Maire pour l'exercice de ses fonctions à hauteur de 41.32 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Voix pour : 11 Abstention : 6 Voix contre : 0

4. Affaires générales : indemnité de fonctions des élus

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil municipal à la majorité :

- **Fixe le montant des indemnités de fonctions du Maire, des adjoints titulaires d'une délégation, des conseillers municipaux délégués comme déterminé dans le tableau ci-annexé.**

Voix pour : 16 Abstention : 1 Voix contre : 0

5. Affaires générales : Modification de statut du Sydela

Rapporteur : Monsieur Patrick LE CARFF

Le Conseil municipal, à l'unanimité

- **Approuve la modification de la dénomination sociale du syndicat en « Territoire d'énergie Loire-Atlantique »,**
- **Approuve les nouveaux statuts du SYDELA et leurs annexes.**

Voix pour : 17 Abstention : 0 Voix contre : 0

6. Affaires générales : Adhésion au CEREMA

Rapporteur : Monsieur le Maire

Considérant que l'adhésion au CEREMA permettra à la commune de fiabiliser le montage de projets structurants pour le territoire communal, Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'adhésion de la commune au CEREMA
- Autorise Monsieur à réaliser les démarches nécessaires à cette adhésion et signer l'ensemble des documents y afférent.
- Dit que les crédits seront inscrits sur le compte 6281 du BP 2023.

Voix pour : 17 Abstention : 0 Voix contre : 0

7. Affaires générales : Avenant n°2 à la convention de télétransmission des actes soumis au Contrôle de légalité

Rapporteur : Monsieur le Maire

En conséquence, Le Conseil municipal à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention de télétransmission ci-annexé.

Voix pour : 17 Abstention : 0 Voix contre : 0

8. Enfance-jeunesse : avenant n°1 à la convention portant sur le RASED

Rapporteur : Madame Christine LEVESQUE

En conséquence, Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'avenant 1 à la convention portant sur le RASED ci-annexé.

Voix pour : 17 Abstention : 0 Voix contre : 0

9. Enfance-jeunesse : subvention à la coopérative Ecole J. Raux

Rapporteur : Christine LEVESQUE

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Accorde une subvention à l'association OCCE 44- Ecole J. Raux à hauteur de 232 € afin de participer à la prise en charge du transport des élèves de l'école publique J. Raux dans le cadre de la sortie scolaire – Ville de Nantes.

- Dit que cette dépense sera réglée sur le compte 6574 (subvention de fonctionnement aux associations)

Voix pour : 17 Abstention : 0 Voix contre : 0

10.Finances : bâtiment enfance-jeunesse- actualisation du plan de financement et demande de subvention –Région Pays de la Loire

Rapporteur : Monsieur Olivier BERTHO

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet de construction de bâtiment enfance-jeunesse ainsi que le plan de financement prévisionnel actualisé présenté ci-dessus.
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de la Région Pays de la Loire pour ce projet,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération

Voix pour : 17 Abstention : 0 Voix contre : 0

11.Finances : bâtiment enfance-jeunesse- Convention d'aide exceptionnelle CAF

Rapporteur : Monsieur Olivier BERTHO

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'aide exceptionnelle ci-annexée.

Voix pour : 17 Abstention : 0 Voix contre : 0

12.Finances : Pont Barzin – demande de Fonds de concours

Rapporteur : Monsieur Pierre SIMON

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet de réfection du Pont Barzin ainsi que le plan de financement prévisionnel actualisé présenté ci-dessus.
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de Cap Atlantique au titre des fonds de concours pour ce projet,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération

Voix pour : 17 Abstention : 0 Voix contre : 0

13.Finances : Tarifs municipaux

Rapporteur : Monsieur Pierre SIMON

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs suivants :

Voix pour : 17 Abstention : 0 Voix contre : 0

14.Finances : Tarifs salles de la Fontaine

Rapporteur : Monsieur Pierre SIMON

**Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis de la commission finances**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs de location des salles de la Fontaine pour l'année 2023 suivants :

Voix pour : 17 Abstention : 0 Voix contre : 0

15.Finances : Décisions modificatives n°5

Rapporteur : Monsieur Pierre SIMON

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte les décisions modificatives n°5 portant sur divers changements d'imputation en section de fonctionnement et investissement comme décrits en annexe :

Voix pour : 17 Abstention : 0 Voix contre : 0

16.Ressources Humaines : créations d'emplois non permanents

Rapporteur : Monsieur Olivier BERTHO

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer les 3 emplois contractuels pour besoin saisonnier et accroissement temporaire d'activité tels que présentés ci-dessus.

Voix pour : 17 Abstention : 0 Voix contre : 0



17.Ressources Humaines : créations et suppressions d'emplois permanents

Rapporteur : Monsieur Olivier BERTHO

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide de créer et supprimer les emplois permanents tels que présentés dans les tableaux ci-dessus au 1^{er} janvier 2023,**
- **Dit que le tableau des effectifs s'établit au 1^{er} janvier 2023 comme suit :**

Voix pour : 17 Abstention : 0 Voix contre : 0

18.Ressources Humaines : actualisation du protocole d'accord sur le temps de travail

Rapporteur : Monsieur Olivier BERTHO

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte l'actualisation du protocole sur l'aménagement du temps de travail ci-annexé.

Voix pour : 17 Abstention : 0 Voix contre : 0

19.Environnement : contrat ALCOME -responsabilité élargie des producteurs de produits de tabac

Rapporteur : Monsieur René PERRAIS

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve la signature du contrat-type entre la commune d'Assérac et ALCOME pour la durée de l'agrément**
- **Autorise Monsieur le Maire à le signer ainsi que tout document afférent à ce sujet**

Voix pour : 17 Abstention : 0 Voix contre : 0

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h31

Le Maire
Joseph DAVID